

Pell ACDPA Buis de Somm

U.N.A.C.O.M.

Union Nationale des Associations de Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs

COMMUNIQUE

Jeudi 04 février 2010, réunion de crise des associations de chasse d'oiseaux migrateurs du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Seine maritime représentant plusieurs dizaines de milliers de chasseurs.

Ils dénoncent le non respect de leurs droits de citoyen, que garantie l'article 55 de la Constitution Française.

Ils ont demandé au Président de la République et aux Institutions garantes du respect de l'Etat de droit et « non le droit de l'Etat », de prendre résolument les mesures assurant le respect du droit International qui s'applique de facto au droit Européen et National.

Ils demandent instamment aux Elus de la République, l'application immédiate de la convention de Berne qui contrairement à la Directive 79/409 CEE, permet la pratique des chasses précoces et de retour.

Ils précisent ce jour, avoir mis sous pli les éléments juridiques prouvant le bien fondé de leur démarche citoyenne, à l'ensemble de nos Députés, Sénateurs, Députés européens et Présidents de région.

Ils citent Charles Péguy : « Celui qui sait la vérité et qui la cache, se fait complice des faussaires et des menteurs » afin que tous les élus de la République se souviennent de ce pourquoi ils ont été élus.

Ils annoncent la création de l'Union Régionale des Associations de Chasse d'Oiseaux Migrateurs «URACOM », composante de l'UNACOM, représentant « le Grand Nord-Ouest cynégétique », pour les combats avenir.